

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale  Québec	Code : OC-2022-03r01 Date d'émission originale: 2022-01-19 Date de révision prévue : 2027-01-17	
	Référence à un protocole OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PRO-2022-03r01-Initier le traitement d'une réaction indésirable légère à sévère secondaire à l'administration de fer	
ORDONNANCE COLLECTIVE		
Objet : Initier le traitement d'une réaction indésirable légère à sévère secondaire à l'administration intraveineuse de fer		
	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2021-12-17 2021-12-07 N/A 2021-11-11	2023-12-14 2023-11-01 N/A 2023-12-08
Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2022-01-19	2024-01-17

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale possédant les compétences professionnelles requises, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPub)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
X	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)</i>	Unités de soins en réadaptation physique
X	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i>	Unités de soins de longue durée, unités transitoires de récupération fonctionnelles (UTRF)
X	<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMDI)</i>	Unités de soins psychiatriques
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	Unités de soins de courte durée, services courants et services ambulatoires (médecine de jour, cliniques externes d'hémodialyse et d'oncologie), Établissement de détention de Québec
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers de 18 ans et plus ayant une ordonnance individuelle de fer intraveineux.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance
- Mélanger des substances en vue de compléter la préparation d'un médicament, selon une ordonnance

INDICATIONS

Pour les usagers présentant une réaction indésirable secondaire à l'administration de fer intraveineux. (Voir Annexe I : Réactions indésirables dont le traitement est décrit dans l'ordonnance collective)

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

- Ajuster le débit d'administration du fer intraveineux en cas d'hypotension
- Initier un traitement de soutien en cas de réaction indésirable légère à sévère (Voir Annexe I : Réactions indésirables dont le traitement est décrit dans l'ordonnance collective)
- Initier le traitement de soutien en cas d'extravasation

CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référencer au protocole médical PRO-2022-02-r01-Administration intraveineuse (IV) de fer saccharose, de complexe de fer gluconate de sodium ou de fer isomaltoside, avant de commencer l'administration intraveineuse de fer.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

S'il y a apparition d'effets indésirables selon l'évaluation de l'état clinique de l'usager, appliquer les directives cliniques pertinentes du protocole médical *PRO-2022-03r01-Initier le traitement d'une réaction indésirable légère à sévère secondaire à l'administration intraveineuse de fer* et aviser le prescripteur.

La survenue d'une réaction indésirable autre que celles mentionnées dans le protocole médical *PRO-2022-03r-01-Initier le traitement d'une réaction indésirable légère à sévère secondaire à l'administration intraveineuse de fer* doit faire l'objet d'une communication avec le prescripteur, le cas échéant.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

Le professionnel consigne ses interventions au dossier de l'usager et avise le prescripteur (médecin, IPS, pharmacien) ou le professionnel de garde dans le respect des limites de cette ordonnance, de son champ de pratique ou selon son jugement clinique.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Geneviève Boivin, médecin de famille–urgentologue (CCMF-MU), CIUSSS de la Capitale-Nationale–secteur Portneuf
Rémi Gagnon, immunoallergologue, CHU de Québec–Université Laval

Comité régional d'élaboration

- Émilie Bachand-Duval, pharmacienne, CHU de Québec–Université Laval
- Julie Berger, M.Sc. infirmière, adjointe à la Direction chirurgie et périopératoire–Volet trajectoire de soins, CHU de Québec–Université Laval
- Julie Blanchet, infirmière (IPA), secteur ambulatoire, CHU de Québec–Université Laval
- Isabelle Cloutier, pharmacienne, IUCPQ–Université Laval
- Sara-Claude Gagnon, infirmière, conseillère-cadre en soins infirmiers, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Annie Leblanc, conseillère en soins infirmiers, IUCPQ–Université Laval
- Karine Maltais, infirmière, secteur ambulatoire, CHU de Québec–Université Laval
- Julie Maranda, M.Sc. (c) infirmière, adjointe à la Direction chirurgie et périopératoire–Volet trajectoire de soins, CHU de Québec–Université Laval
- Julie Marcoux, conseillère en soins, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Valérie Massé, infirmière (IPA), secteur ambulatoire, CHU de Québec–Université Laval

- Maryse Mathieu, infirmière, conseillère-cadre en soins infirmiers, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Annie Roberge, pharmacienne, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Comité régional de mise à jour 2023-10-27

- Émilie Bachand-Duval, pharmacienne, CHU de Québec–Université Laval
- Annie Bérubé, infirmière, conseillère-cadre en soins infirmiers, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Geneviève Boivin, médecin de famille–urgentologue (CCMF-MU), CIUSSS de la Capitale-Nationale-secteur Portneuf
- Isabelle Cloutier, pharmacienne, IUCPQ–Université Laval
- Sylvie Desgagné, pharmacienne coordonnatrice usage optimal du médicament, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Julie Marcoux, conseillère en soins, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Jade Richard remplace Annie Leblanc, infirmière DSI
- Annie Roberge, pharmacienne, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Sandra Tourigny, infirmière, chef de services santé-courants, services généraux intensifiés(SGI), pôle maladies chroniques et le programme régional traité santé

Mise à jour 2023-10-27

INESSS Protocole médicale national – Traitement au fer intraveineux chez l'adulte. No 888030. Avril 2022

ANAPHYLAXIE <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-urgences-liees-a-la-vaccination/>

AUERBACH, Michael. «Treatment of iron deficiency anemia in adults », Uptodate, mis à jour en septembre 2020, consulté en ligne en septembre 2020

GOMEZ-RAMIREZ S., SHANDER A., SPAHN D.R., et coll.Prevention and management of acute reactions to intravenous iron in surgical patients. Blood Transfus 2019; 17 :137-45

GUIDE D'ADMINISTRATION PARENTÉRALE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA, 40^e édition (2019)

LIM W., AFIF W., KNOWLES S. ET COLL. Canadian expert consensus : management of hypersensitivity reactions to intravenous iron in adults. Vox Sanguinis 2019. DOI : 10.1111/vox.12773

MARK, JOHN A. ROSENS'S Emergency medicine, 7th edition, "Allergy, hypersensitivity and anaphylaxis" p.1511-1528, Mosby Elsevier, 2010

ORDONNANCE COLLECTIVE DU CISSS DE LANAUDIÈRE (2019). Initiation d'un traitement de réaction indésirable légère à sévère secondaire à l'administration intraveineuse de fer saccharose (Vénofer), de complexe de fer gluconate de sodium (Ferrlecit) ou de fer isomaltoside(Monoferric)

PROTOCOLE DE TRAITEMENT D'ANAPHYLAXIE EN MILIEU NON HOSPITALIER

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-urgences-liees-a-la-vaccination/protocole-d-intervention-dans-le-cas-d-anaphylaxie-en-milieu-non-hospitalier/>

RAMPTON D., FOLKERSEN J., FISHBANE S., ET COLL. Hypersensitivity reactions to intravenous iron : guidance for risk minimization and management. Haematologica 2014; 99(11) : 1671-6

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin traitant ou médecin de garde.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Dre Geneviève Boivin

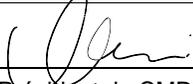
VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2024-01-17
Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2024-01-17
Date